

**ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE DU 10 juin 2022 AU PALAIS DES SPORTS – ALPE D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 46 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 14H00, La présidente propose de voter à main levée ce qui est accepté à la majorité des personnes présentes (votre contre : M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M. Rolland Roche. Vote pour = 44 et Contre = 2).

Valérie Orcel accueille l'assemblée, remercie les présents et précise que l'AG sera écourtée en raison du décès de l'épouse de Denis Delage vice-président du syndicat. Une cérémonie est organisée à 17H à Grenoble.

Elle informe également l'assemblée que le site internet de l'AFP a été remanié et elle invite les participants à se connecter à cette nouvelle plateforme.

ORDRE DU JOUR :

1. Point finances, présentation et vote du budget
2. Election de 2 membres du bureau sortants
3. Travaux SATA, présentation et vote
4. Questions diverses

1/ POINT FINANCES :

Valérie Orcel présente le compte administratif 2021 à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2021, à noter que l'AFP a versé 6 185.29 € aux membres en redevances à raison de 25€/ha. Cela représente 247 hectares indemnisés pour une surface de 399 ha.

Le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Valérie Orcel présente le Budget 2022 ; le budget prévisionnel adopté par le syndicat en janvier 2022. Rolland Roche demande pour quelle raison la redevance des ovins est augmentée. Valérie Orcel explique que le bail est à renouveler et que l'augmentation de 65 € est peu impactante, une augmentation ayant lieu tous les 5 ans.

De plus elle informe l'assemblée que les 2 chalets des bergers (celui des ovins et celui des bovins) ont fait l'objet de travaux de rénovation pris en charge par la commune et la SATA.

Le syndicat versera en 2022 une redevance de 25€ /ha comme en 2021.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 44
- Contre : 2 , M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M. Rolland Roche
- Abstention : 0
- Total exprimé = 46 voix

Le budget 2022 est adopté à la majorité par les présents et représentés

**PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA**

22 JUIN 2022

2/ ELECTION DES DEUX SYNDICS :

Afin de respecter les statuts des associations, il n'y a plus de tirage au sort pour les sortants mais chaque membre élu fait un mandat de 6 ans.

L'AFP doit donc voter deux membres sortants : Mme Valérie Orcel et M. Fabrice Boutet,

Se présente pour ce renouvellement : Mme Valérie Orcel et M. Fabrice Boutet.

Comme il y a deux postes vacants et seulement deux membres qui se présentent, l'assemblée vote à main levée.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 43
- Contre : 3, M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M. Rolland Roche et M. Michel Emieux représenté par M. Gilles Glenat.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 46 voix

Mme Valérie Orcel et M. Fabrice Boutet sont élus pour 6 ans à la majorité des présents et des représentés.

3/ TRAVAUX SATA :

« En application de la convention tripartite propriétaires/commune/AFP »

I/ ENTRETIEN DES PISTES ET DES ESPACES 2022 :

M. Yann Carrel présente les travaux d'entretien et d'engazonnement de la SATA, au niveau de la ligne enterrée du DMC, de la zone des Bergers, des tapis des Bergers, au départ du TC Alpe Express Paganon et du talus Marcel Farn. Est citée également la ligne d'enneigement piste du Signal bis pour la coupe du monde de ski de bosses. Comme habituellement l'entretien des pistes de VTT et le confortement des engazonnements à la main sont valorisés.

M. Gilbert Orcel signale un bon re engazonnement au niveau des travaux du snowpark.

Concernant les activités d'été l'attention est portée sur le tubing des Bergers, le trampoline et les structures gonflables, le beach volley (déplacement du palais des sports vers la zone des Bergers), le pump track VTT et enfin des balades piétons avec une signalétique beaucoup plus lisible afin de bien orienter les vacanciers.

M. Yann Carrel confirme à nouveau la volonté de la SATA de respecter le pâturage. Il informe l'assemblée de la mise place d'un observatoire environnemental sur l'ensemble du domaine.

M. Rolland Roche regrette que les propriétaires ne soient pas prévenus lorsque les engins passent sur leurs parcelles.

M. Rolland Roche signale beaucoup de cailloux au bord de piste de VTT au niveau de la route qui mène au lac Besson. M. Yann Carrel en prend bien note et les équipes feront le nécessaire.

II : TRAVAUX INVESTISSEMENT SATA :

Le parcellaire sera joint au PV pour chacun des travaux présentés.

Pour mémoire les travaux en cours :

- Télécabine d'HUEZ express voté en 2020
- Finition travaux automne 2021 Chalvet et piste des Campanules votés en 2021
- Gestion des terres excédentaires des projets immobiliers votée en 2021

PREFET de
Contrôle des AS

22 JUN 2022

Travaux à venir présentés par Yann Carrel :

- **1/ Télésiège du Lièvre Blanc et piste de la combe Charbonnière :** réalisation d'un télésiège en remplacement du télésiège existant avec un point d'arrivée au clocher de Macle. D'autre part, reprise programmée de la bretelle d'entrée de la combe Charbonnière et enneigement de cette dernière. Les parcellaires ainsi que les plans sont présentés à l'assemblée.
M. Romuald Roche craint une saturation de la remontée Marmottes 3.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 42
- Contre : 3, M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M. Rolland Roche, M. William Roche représenté par M. Romuald Roche.
- Abstention : 1, M. Bruno Orcel.
- Total exprimé = 46 voix

L'AFP autorise à la majorité des présents et représentés la création du télésiège du Lièvre Blanc et le réaménagement de la piste de la combe Charbonnière.

- **2/ Télésiège du Loup Blanc et piste de la Mine :** le projet est présenté avec le parcellaire ainsi que les cartes.
Création du télésiège du Loup Blanc au départ des Bergers et création de la piste de la Mine reliant l'arrivée du TS du Loup Blanc à la piste des Campanules.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 42
- Contre : 4, M. Michel Emieux représenté par M. Gilles Glenat, M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M Rolland Roche, M. William Roche représenté par M ; Romuald Roche
- Abstention : 0
- Total exprimé = 46 voix

L'AFP autorise à la majorité des présents et des représentés la création du télésiège du Loup Blanc et la piste de la Mine.

**PREFET de l'IS
Contrôle des**

22 JUIN 2022

- **3/ Aménagement de l'espace d'apprentissage du Rif Nel : projet tapis 1 et 2:**
Remplacement des téléskis par 2 tapis couverts, et aménagement signalétique dédié à un espace d'apprentissage. Présentation du parcellaire, ainsi que des cartes d'implantation.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 46
- Contre : 0.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 46 voix

L'AFP autorise à l'unanimité l'aménagement de l'espace d'apprentissage comprenant 2 la création de 2 tapis couverts.

- **4/ dans le cadre de l'aménagement de l'espace d'apprentissage du Rif Nel un troisième tapis est proposé à l'assemblée en rive droite de la piste du Rif Nel.**
Les interrogations de l'assistance sont nombreuses sur la fluidité de la mobilité à cet endroit. Après discussion, le positionnement des piétons, des débutants et des skieurs semble poser problème.

Le Vote a lieu à mains levées :

- Pour : 35
- Contre 11 : M. Bruno Orcel et Mme Géraldine Moulin représentée par M. Bruno Orcel, Mme Chantale Chabot et Mme Suzanne Descombes représentée par Mme Chantale Chabot, Mme Régine Amoros et M. Marius Brichet représenté par Mme Régine Amoros, M. Michel Emieux représenté par M. Gilles Glenat, M. William Roche représenté par M ; Romuald Roche, M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M Rolland Roche et Mme Renée Vaganay.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 46 voix

Malgré la majorité SATA GROUP propose de faire une nouvelle proposition lors de la prochainé AG.

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

22 JUN 2022

Direction Départementales des Territoires

8/ QUESTIONS DIVERSES :

- Valérie Orcel informe l'assemblée qu'une AG extraordinaire se tiendra à l'automne, et également qu'il sera envoyé un courrier aux propriétaires touchant de petites redevances afin de savoir si ceux-ci acceptent de laisser ces petits montants en trésorerie pour le syndicat.
- M. Romuald Roche informe l'assemblée qu'au Ribot le passage mi-journée des observateurs de la faune commandités par la CCO est peu pertinent, car le gibier est rare à ces heures. Jean-Yves Noyrey lui répond que ces personnes sont des spécialistes et qu'ils connaissent très bien leur sujet.
- M. Rolland Roche demande si la société SAS CARRON a bien demandé l'autorisation aux propriétaires pour les travaux au niveau de l'altiport. Valérie Orcel répond que ces travaux ont fait l'objet d'une convention autant à l'Altiport qu'au niveau de Poutran entre l'AFP et la société SAS CARRON mais l'AFP n'est pas intervenue entre la société SAS CARRON et les propriétaires individuels.
- M. Rolland Roche s'interroge sur le non-versement d'indemnités sur les parcelles d'Oz pour le passage de la Mégavalanche. Ce sujet ne concerne pas l'Alpe d'Huez et M. Rolland Roche propose aux personnes d'Oz de clôturer leurs terrains (comme lui) alors que l'AFP a pour objectif de mutualiser les terrains sans clôtures ni entraves.

Fin de l'assemblée des propriétaires à 15h 45

Alpe d'Huez, 14 Juin 2022

Valérie ORCEL



Présidente de l'AFP

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

22 JUN 2022

Direction Départementales d'Alpe d'Huez

